Mars 2021 N°0049

CNP TOGO

ECHOS DU PATRONAT

mensuel d'information du patronat togolais www.cnp-togo.org

CELEBRATION DU 8 MARS AU CNP-TOGO

UN HAUT CONSEIL POUR RENFORCER L'EMPLOI DES JEUNES

LE "VET TOOLBOX" POUR PLUS DE PROFESSIONNALISME AU PROFIT DES ACTEURS DES BTP MEMBRES DU CNP-TOGO

LA BOAD VA-T-ELLE SE REINVENTER AU PROFIT DES PME/PMI ?

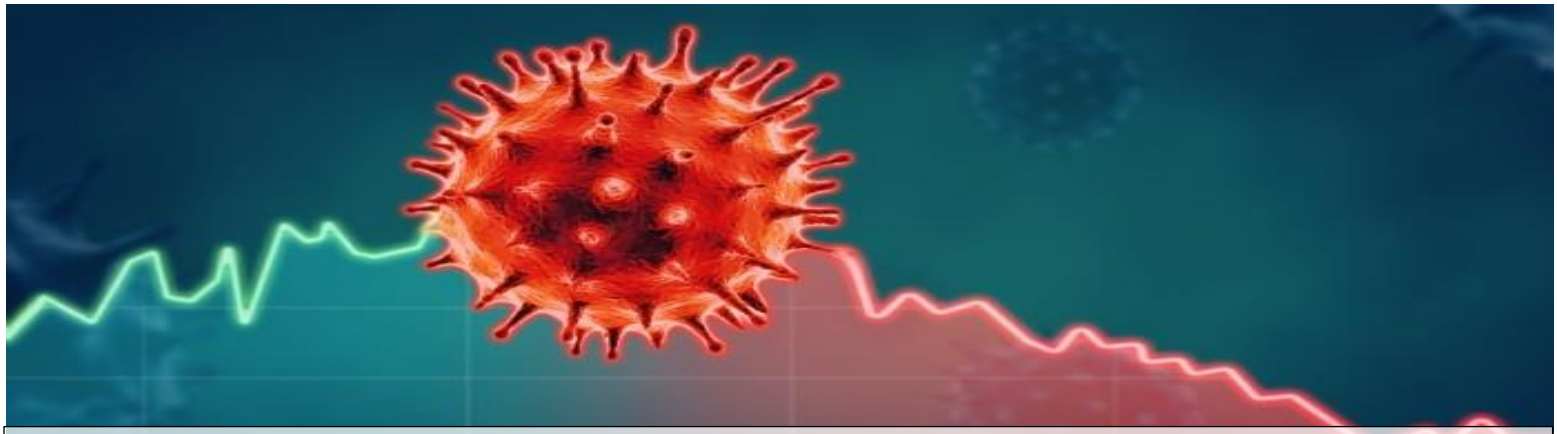

COVID-19 : IMPACT DE L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE SUR LES ENTREPRISES DU TOGO, OBJET D'UNE ETUDE DU CNP-TOGO

Me Sylvia AQUEREBURU, membre du Conseil d'Administration et Présidente de la commission Intégration sous régionale au CNP-Togo

CELEBRATION DU 08 MARS AU CNP-TOGO

La journée du 08 mars consacrée à la journée internationale des droits de la femme a été marquée d'un sceau particulier par le CNP-Togo qui a voulu honorer les associations féminines membres de son Organisation. Il s'agit du Groupement des Coiffeurs du Togo (GCT), de l'Association des Revendeuse de Tissu (APRT) et de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Togo (AFCET).

Cette cérémonie a vu la participation de deux membres du gouvernement à l'instar de Madame le Ministre de l'action sociale et Madame le Ministre de la promotion de l'investissement.

Le thème retenu par les femmes du patronat était : « le numérique, levier de l'entreprenariat féminin au service du développement durable.

Les activités à l'ordre du jour de cette commémoration ont débuté à 16h00min. Mme KLUTSE Kekeli, la responsable du service juridique et social du CNP-Togo, faisant office de Maître de cérémonie, a souhaité la bienvenue à la délégation ministérielle et aux femmes du Patronat. Elle a par la suite donné la parole à Me AQUEREBURU, Présidente de la commission intégration régionale membre du bureau du Conseil d'Administration du patronat pour son allocution de bienvenue.

Me AQUEREBURU en prenant la parole est remontée à l'origine du 08 mars avec l'allemande Clara Zetkin, figure historique du féminisme socialiste qui, lors de la conférence de Copenhague en 1910 a proposé d'organiser une journée internationale des femmes. Sous son impulsion, l'Internationale socialiste des femmes célèbrera pour la toute première fois la « Journée internationale des femmes » le 19 mars 1911. Clara Zetkin revendiquera par la suite le droit de vote des femmes, le droit au travail et la fin des discriminations sur le lieu du travail.

Son œuvre n'est pas restée vaine puisque la tradition se poursuit. Dans tous les pays, la date du 8 mars est consacrée aux droits de la femme.

Poursuivant son propos, Me AQUEREBURU n'a pas manqué d'évoquer la situation de crise sanitaire qui secoue l'économie mondiale. « Nous voudrions à cette occasion rappeler que le monde entier fait face en ces temps difficiles à une inquiétante pandémie, le coronavirus. Nous tenons à ce propos à féliciter les différents acteurs mobilisés au service de l'humanité pour leur engagement et leurs succès divers. Nous adressons particulièrement nos compliments à nos sœurs togolaises pour leur résilience face à cette pandémie et pour leur ferme volonté d'aller de l'avant car nous avons tous compris qu'il faut apprendre à vivre avec cette maladie, en respectant scrupuleusement les mesures barrières », a-t-elle indiqué.
Ayant effectué le déplacement pour soutenir les femmes du patronat, Madame le Ministre de l'action sociale, Adjovi-Lolonyon APEDOH-ANAKOMA, a remercié le CNP-Togo pour son initiative de célébrer la journée du 08 mars. Elle a également félicité les femmes du Patronat pour leur participation active dans la consolidation du tissu social et surtout pour la qualité de leur contribution à l'économie nationale.

La célébration du 8 mars en image

CNP TOGO
conseil national du patronat Togo
www.cnp-togo.org
+228 22 55 80 55
79 60 32 86
79 60 32 87
07 BP 12 429 Lomé-Togo
cnptogo@cnp-togo.org
Boulevard EYADEMA, Cité OUA, à côté de la SGI
CNP-Togo aux côtés du secteur privé

UN HAUT CONSEIL POUR RENFORCER L'EMPLOI DES JEUNES

Le Conseil National du Patronat du Togo à travers son Président a présidé auprès de Madame le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, et plusieurs membres du gouvernement et un parterre de partenaire en développement du Togo, la session inaugurale du Haut Conseil pour l'Emploi des Jeunes (HCEJ).

Le HCEJ ambitionne renforcer les différentes initiatives du gouvernement en matière d'emploi des jeunes en vue d'accroître leur employabilité.

La session inaugurale de ce Haut Conseil qui se veut désormais être la locomotive de tous les efforts devant conduire à faire reculer le chômage au Togo, s'est tenue le mardi 13 avril 2021 à Lomé. Il sera surtout l'instance d'orientation de la Coalition Nationale pour l'emploi des Jeunes (CNEJ) et il est présidé par le Premier Ministre Mme Victoire Tomegah-Dogbé.

Le bilan cumulé des actions des mécanismes pour l'emploi des jeunes tels que l'ANPE, l'ANVT, le FAIEJ apparus dès 2011, a été jugé satisfaisant. Améliorer les politiques d'emploi des jeunes, tel est le souci majeur du Gouvernement selon la Présidente du HCEJ.

La Coalition Nationale pour l'Emploi des jeunes (CNEJ), est chapeautée par le HCEJ. Pour réussir sa mission, ce dernier pourra envisager de nombreuses pistes telles que la mise en place d'une ligne de financement intégrée, en capitalisant les actions de qualité et en créant une alliance gagnante avec le Secteur Privé. Madame le Premier ministre a laissé entendre que la « *stratégie, tout en permettant l'amélioration du capital humain à travers plus de formations adaptées aux besoins, et de protection sociale, prévoit la mise en place de mécanismes et d'infrastructures pour la création de l'emploi, en s'appuyant sur les secteurs porteurs de croissance.* »

Elle a affirmé sa joie pour cette initiative inclusive qui tiendra compte de tous les jeunes sans aucune distinction et qui va mieux les préparer à saisir les opportunités.

Le Président du CNP-Togo à la tribune du HCEJ a adressé ses félicitations à la cheffe du Gouvernement pour son « *engagement constant en faveur de la jeunesse de notre pays* ». Le Secteur privé jouera sa partition par la sensibilisation de ses membres « *à soutenir cet ambitieux programme du Gouvernement, à mener les plaidoyers et toutes autres actions nécessaires pour soutenir les employeurs et la jeunesse pour la sauvegarde de l'emploi tout comme pour la création de nouveaux emplois.* »

Plusieurs autres communications ont enrichi les échanges. La cérémonie a été retransmise en directe sur les réseaux sociaux. Des jeunes ayant bénéficié des mécanismes existant pour la promotion de l'emploi et qui sont aujourd'hui des modèles de réussite ont partagé leur expérience avec l'assistance et aux internautes qui ont pu suivre cette session inaugurale sur les réseaux sociaux.

Un site web dédié dénommé « leleng » et accessible sur le www.jeunes.gouv.tg a été mis en ligne ainsi qu'une application mobile présentée en vue de permettre aux jeunes en quête d'emploi de saisir les opportunités.

CNP TOGO
23 associations membres
• Rendre le Togo attrayant
• Réhausser la productivité et la compétitivité des entreprises togolaises
• Promouvoir l'emploi décent
• Renforcer le dialogue social
CNP-Togo
aux côtés du secteur privé

De la gauche vers la droite, le Vice-Président de la BOAD M.BEN BARKA Moustapha et le Président du CNP-Togo Coami Sedolo TAMEGNON

LA BOAD VA-T-ELLE SE REINVENTER AU PROFIT DES PME/PMI ?

Une délégation de la BOAD composée de son Vice-Président Monsieur **BEN BARKA Moustapha** et de la Directrice du département du Secteur Privé Madame **da SILVEIRA Isabelle**, a pris part à une séance de travail avec le CNP-Togo au siège du Patronat le 14 avril 2021.
La délégation du CNP-Togo était composée de son Président Monsieur **Coami Sedolo TAMEGNON**, des Vice-Présidents, Messieurs **Yiva BADOHU** et **Thierry AWESSO**, du conseiller chargé des PME / PMI en la personne de Monsieur **Démanya AYIVI**, du Directeur Exécutif du CNP-Togo Monsieur **Têvi TETE-BENISSAN**, ainsi que certains membres de la Direction Exécutive.
La rencontre a permis aux deux parties de présenter tour à tour leur institution avant d'aborder la possibilité de l'instauration d'un cadre de concertation.
Le Président TAMEGNON dès l'entame a procédé à une brève présentation du CNP-Togo. S'en est suivi un passage en revue des grandes lignes du plan stratégique 2018-2022 du CNP-Togo par son Directeur Exécutif.
Le Vice-Président de la BOAD d'entrée de jeu a fait savoir que son institution entrait dans une nouvelle gouvernance au cours de laquelle la banque entend s'ouvrir davantage au Secteur Privé. Ainsi, à travers le Plan Stratégique de l'institution bancaire dénommé ''***Djoliba***'', elle envisage diversifier ses activités. Le chiffre avancé, fait état d'une hausse des activités de l'ordre de 50%.
Ce plan comprend cinq (5) axes à savoir :

- Renforcement de l'intégration régionale
- Renforcement des chaines de valeur et création d'emplois
- Résilience climatique dans les projets environnementaux
- Renforcement des financements par l'augmentation du capital de la BOAD
- Digitalisation complète de la BOAD (banque zéro papier).

La banque a ciblé cinq (5) secteurs majeurs qui devront bénéficier de ces financements il s'agit du secteur :

- des infrastructures
- de l'agriculture,
- de l'énergie,
- de l'immobilier et du tourisme
- de la santé et de l'éduction.

La BOAD entend financer des projets de l'ordre de 4 à 5 milliards de francs CFA au moins. Elle apportait déjà son soutien aux PME /PMI à travers les banques commerciales qui obtenaient des lignes de crédit au profit des entreprises. Elle finance également des campagnes agricoles par des crédits à court terme.
La BOAD octroie aussi des crédits pour le financement des projets respectant l'environnement avec le soutien du Fonds Vert, nous a laissé entendre M. BEN BARKA Moustapha.
Toutefois, nombreux sont les promoteurs qui ne croient plus en la bonne volonté des banques à leur faciliter l'accès au financement de leurs projets. Et les intervenants pour le compte du CNP-Togo, lors de ces échanges ont été unanimes sur cet état de fait.
Ils ont souhaité que les banques de la dimension de la BOAD jouent le rôle de censeur avec les banques commerciales afin de faire disparaitre les abus de toutes sortes dont sont victimes les PME/PMI. En effet, les fonds qui devraient servir à financer certains projets des PME/PMI, sont souvent utilisés à d'autres fins. Le manque de financement rend les entreprises locales moins compétitives sur les marchés extérieurs selon la délégation du CNP-Togo.
Les entreprises togolaises ont leur mot à dire dans le business sous régional et même au-delà. Et plutôt que d'être spectatrices des transactions qui se font sous leurs yeux, elles ont urgemment besoin d'accompagnement financier, pour se tailler une place dans l'économie sous régionale et faire face à la concurrence.
Le Patronat a émis l'idée d'une concertation sectorielle par secteur d'activité avec la BOAD afin de permettre une analyse plus affinée de la situation et ainsi permettre aux entreprises de pouvoir être éligibles aux financements, notamment ceux de la BOAD.
Le Patronat a simplement fait constater, la non application de la Charte des PME/PMI au Togo.
Au terme de ces échanges bien nourris, la BOAD et le Patronat du Togo ont convenu de la mise en place d'un cadre permanant de dialogue afin de proposer un plan de financement de projet qui tient compte des besoins de toutes les parties. Les deux parties restent convaincues que l'Etat devra également jouer un rôle important dans ce processus afin de booster l'économie nationale.

LE ''VET TOOLBOX'' POUR PLUS DE PROFESSIONNALISME AU PROFIT DES ACTEURS DES BTP MEMBRES DU CNP-TOGO

Le VET TOOLBOX est une agence de développement de l'Union Européenne intervenant à travers le benchmarking en vue d'assister les pays en voie de développement en améliorant les expertises des hommes et femmes de métier dans des domaines clés.

La mise en relation du CNP-Togo avec cette agence est intervenue par le biais de Monsieur Jos Van Erp, le Directeur Adjoint du programme de coopération du patronat des Pays-Bas (DECP), lors d'une mission de formation du DECP à Lomé.

Le CNP-Togo, dans le souci constant de renforcer les capacités de ses membres, a sollicité le VET TOOLBOX en vue d'approfondir les expertises des acteurs du domaine des BTP.

S'étant saisie du dossier, la Direction Exécutive à travers le département Formation, a organisé une séance de travail avec le GNEBTP membre du patronat en vue de définir le champ de formation souhaité.

Une première vidéo-conférence avec Madame **Sylvia Vom Dem Busche,** l'une des responsables à VET TOOLBOX, a permis de définir l'entretien routier et le coffrage comme domaine de formation.

Les termes de référence de la mission de diagnostic ont été par la suite établis et les consultants commis. Il ne manquait plus que la liste des participants et surtout celles des experts métiers locaux qui pourraient renseigner davantage sur les problèmes rencontrés dans les domaines du coffrage et de l'entretien routier. Les consultants ont réclamé des référentiels métiers qui ont été obtenus grâce au concours du CERFER.

Le GNE BTP, l'AFCET à travers le groupe TERRA, l'ECOSAB et l'ABRI TOGOLAIS sont les acteurs du domaine des BTP membres du CNP-Togo, identifiés pour bénéficier de cette formation.

La mission se prépare en vue de cette formation sur le sol togolais au profit des membres du Patronat du Togo. Elle prendra certainement attache avec le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, car à terme il s'agit d'étendre le champ de formation à tous les métiers du BTP avec pour ambition d'ériger dans les cinq régions du Togo, des centres de formations en BTP dignes de ce nom.

Ce projet de centre de formation régional suscite déjà de l'émulation chez les futurs bénéficiaires.

Le CNP-Togo ne ménagera aucun effort pour que ce projet s'implante durablement dans le pays de sorte à générer au niveau local plus d'experts des BTP à même de porter les projets nationaux.

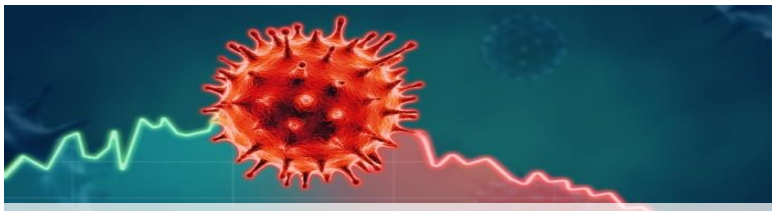

COVID-19 : IMPACT DE L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE SUR LES ENTREPRISES DU TOGO, OBJET D'UNE ETUDE DU CNP-TOGO

Depuis la découverte des premiers cas de Covid-19, les Etats ont les uns après les autres eu recours à l'état d'urgence sanitaire vu le caractère inédit de la crise liée au nouveau coronavirus.

Ces décisions ont eu des répercutions énormes sur les économies.

Sous d'autres cieux, tout comme ici au Togo, l'Etat a procédé à la mise en place de mesures d'accompagnements visant à soulager un tant soit peu les entreprises.

Ces mesures ont en effet, contribué à alléger un tant soit peu les effets de la crise sur les entreprises qui dans leur grande majorité portent encore les séquelles de la pandémie.

Dans la foulée, plusieurs études d'impact de la covid-19 sur les entreprises du Secteur Privé ont été menées. D'abord celle commanditée par le CNP-Togo en vue de mesurer l'étendue des dégâts au sein de ses rangs, et ensuite celle de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) pour presque les mêmes besoins à l'échelle nationale.

Les résultats de ces études sont disponibles et ont été rendus publics. Le CNP-Togo a même édité grâce au soutien du BIT et du DECP un guide pour la reprise des activités en toute sécurité et un plan de continuité des activités au profit des PME/PMI.

« *Un bon début* », dirait les esprits bien avisés. Même si les résultats de ces enquêtes n'ont pas permis d'aller vers le plan de relance des activités tant souhaité dans le monde des affaires, le CNP-Togo et ses partenaires guidés par la quête permanente d'édifier les décideurs sur la base de données scientifiques, s'apprête à lancer dans les jours à venir une étude sur l'impact de l'état d'urgence sanitaire sur les entreprises formelles du pays.

Les conséquences directes de la pandémie sont plus ou moins connues. Cependant, celles qui émanent des décisions prises par les gouvernements telles que l'état d'urgence sanitaire décrété en cascade au début de la crise, n'ont pas été sans conséquences pour les entreprises.

Il ne suffit pas de le penser ni de le dire, mais de mener une étude approfondie afin d'évaluer de façon objective l'étendue des dégâts en vue d'amorcer la pente de la relance économique.

L'étude dont il s'agit est commanditée par le CNP-Togo, avec le soutien financier du Bureau Internationale du Travail (BIT), et a pour objectif principal « … *d'analyser l'impact économique et financier de l'état d'urgence sur les activités des entreprises formelles du secteur privé togolais afin d'enrichir les réflexions au plan national, et de développer un argumentaire de plaidoyer pour un meilleur accompagnement du Secteur Privé dans son relèvement suite à cette période de crise*. »

Plus de 500 entreprises issues de tous les secteurs d'activités sont concernées par cette étude et le CNP-Togo espère pouvoir compter sur le bon sens de ses membres pour sa réussite.

Les concertations ont commencé entre les équipes du BIT, le Patronat et le consultant commis à cet effet avec l'espoir que les résultats qui en découleront conduiront à un plan de relance qui viendra soutenir les efforts de tous les acteurs engagés dans le développement économique du Togo.

ECHOS DU PATRONAT
mensuel d'information du patronat togolais www.cnp-togo.org

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Têvi TETE-BENISSAN

REALISATION

Chris AMAGLO

COMITE DE RELECTURE

Mensa KOGBETSE

Jacob MONDEDJI

Kékéli KLUTSE ABOTSI

Tanguy ASSOGBA

Félicité SOADJEDE

Copyright Conseil National du Patronat du Togo

CNP TOGO

CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO

TOUS CONTRE LE CORONAVIRUS

RESPECTONS LES MESURES BARRIERES

PORTEZ TOUJOURS VOTRE MASQUE

ETERNUEZ DANS LE CREUX DE VOTRE COUDE

LAVEZ FREQUEMMENT VOS MAINS

EVITEZ DE VOUS SERRER LES MAINS

GARDEZ UNE DISTANCE D'AU MOINS 1m EN GROUPE

EN CAS D'URGENCE CONTACTEZ LE 111

www.cnp-togo.org

Boulevard EYADEMA, Cité OUA, à côté de la SGI.
+228 79 60 32 86 +228 79 60 32 87 +228 22 55 80 55 • 07 BP: 12429

LE CNP-TOGO AUX CÔTÉS DU SECTEUR PRIVÉ.